

# Instructions aux auteurs

La Revue Médecine Tropicale publie des éditoriaux, des articles originaux, des communications, des revues générales, des lettres à la rédaction, des témoignages d'activité sur le terrain tropical ou des rapports de missions effectués Outre-mer.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PUBLICATION

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits des articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être en cours de publication dans une autre revue. Les textes, de bonne qualité, doivent être saisis en double interligne, de police de caractère 12 minimum (pour pouvoir être scannés), 25 lignes par page maximum, et être adressés ainsi que les photos, figures et tableaux en triple exemplaires à la Rédaction de la Revue. Les auteurs doivent d'emblée préciser dans quelle rubrique ils soumettent leur travail. Tous les articles sont adressés pour avis de façon anonyme à deux lecteurs. Un courrier accompagnant les avis de lecture est adressé à l'auteur. Ce dernier doit nous renvoyer son texte, corrigé suivant les recommandations des lecteurs, dans un délai de trois mois. La nouvelle version corrigée par l'auteur doit être adressée avec une disquette (double face-haute densité) format 3" 1/2 en utilisant de préférence le traitement de texte Word ou bien par courrier électronique : <imtssa.medtrop@wanadoo.fr>. Si le texte est définitivement accepté par la Rédaction, celle-ci peut procéder à des modifications minimales (orthographe, style, mise en page). Le texte final mis en page est adressé à l'auteur pour bon à tirer. Il pourra alors juger du bien fondé des modifications apportées. La Revue attribue gratuitement 10 tirés-à-part au premier auteur de chaque article.

## PRESENTATION DES TEXTES

La première page du manuscrit doit, quelle que soit la rubrique proposée, comporter : le titre de l'article (moins de 12 mots), les initiales des prénoms et les noms des auteurs, la dénomination et l'adresse complète de l'institution dans laquelle le travail a été effectué, les titres et affiliations hospitalo-universitaires de chaque auteur, l'adresse complète avec numéro de téléphone et de Fax où doit être envoyée la correspondance.

Les éditoriaux sont généralement sollicités par la Rédaction ; les manuscrits n'excèdent pas 4 pages (références non comprises mais limitées à 10).

Les articles originaux ne doivent pas dépasser 12 pages (références non comprises) ; ils nécessitent une introduction précisant clairement le but de l'étude, un chapitre matériel et méthodes suivi des résultats, une discussion.

Les communications incluant des faits cliniques ou épidémiologiques, des notes de thérapeutique ou de technique chirurgicale ne doivent pas dépasser 6 pages (références non comprises mais limitées à 15).

Les revues générales peuvent être sollicitées par la Rédaction ; le manuscrit ne doit pas dépasser 16 pages ; les références peuvent être exhaustives.

Les lettres et correspondance à la Rédaction sont encouragées ; la longueur du manuscrit est limitée à 40 lignes, le nombre de références à 5.

La rubrique *sur place* est destinée à publier des articles relatant en milieu tropical, une expérience personnelle, des témoignages d'activité ou des rapports de missions ; l'originalité du travail sera largement prise en compte. Les manuscrits sont limités à 12 pages, références comprises mais non indispensables.

Dans tous les cas, les abréviations doivent être évitées autant que possible ; elles doivent être indiquées à leur premier emploi, après l'expression ou le mot qu'elles abrègent.

## LE RÉSUMÉ

Les articles originaux, les communications, les revues générales et les articles proposés pour la rubrique *sur place* doivent s'accompagner d'un résumé en français suivis de 3 à 4 mots-clés. Adressé en 3 exemplaires, le résumé doit figurer sur une page à part du reste du manuscrit. D'une longueur maximale de 250 mots, il ne doit comporter ni abréviations, ni références. Pour les articles originaux, il doit préciser les objectifs, la méthodologie, les résultats et les conclusions. Un résumé en anglais est à fournir. À défaut, l'auteur devra accepter celui de la Rédaction.

## LES RÉFÉRENCES

Les références seront numérotées selon l'ordre de leur appel dans le texte. Elles doivent indiquer les noms de tous les auteurs. Seuls les articles déjà publiés ou qui sont sous presse peuvent être mentionnés. Les abréviations des titres de journaux doivent être celles qui sont trouvées dans l'Index Medicus, par exemple :

- Pour une revue : COMOE KC, SESS D, GUELAIN J, DUPONT A - Etude de la tension artérielle en milieu urbain Ivoirien. *Med Trop* 1993 ; **53** : 173-179. (Si plus de 4 auteurs, noter les 3 premiers et rajouter et Coll.).
- Pour une contribution à un livre : DUPONT A, BOUCHEZ P, LE BRAS M - Rein et drépanocytose. - In «BEGUE P - La maladie drépanocytaire». SANDOZ ed, Rueil Malmaison, 1984, pp 203-207.
- Pour un livre : CHATELAIN C - La bilharziose urogénitale. Masson ed, Paris, 1978, 100 p.

## L'ICONOGRAPHIE ET L'INFOGRAPHIE

Le nombre de tableaux doit être limité au strict nécessaire. Les originaux des photographies et des diapositives doivent nous être adressés, annotés correctement au verso (numéro de figure + légende + orientation). Toute l'infographie doit être accompagnée des données chiffrées à part, permettant la reconstitution des histogrammes et graphiques, selon les normes adoptées par la Revue. Chacun d'entre eux constitue une unité qui doit être compréhensible en soi, sans référence au texte, grâce à une légende suffisante. Ils doivent être appelés dans le texte.

La fourniture de documents de toute nature (texte, images, infographie), implique l'autorisation de publication et de reproduction uniquement par la Revue, sauf convention particulière préalable entre l'auteur et éditeur.